



N° de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA RIVIÈRE DU NORD
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HIPPOLYTE

RÈGLEMENT SQ-900-58
MODIFIANT LE RÈGLEMENT SQ-900 SUR LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT

ATTENDU QUE le conseil municipal souhaite modifier le règlement SQ-900 sur la circulation et le stationnement;

ATTENDU QUE conformément à l'article 445 du *Code municipal du Québec*, le règlement a été précédé du dépôt d'un projet de règlement et d'un avis de motion donné à la séance du 1^{er} octobre 2025;

EN CONSÉQUENCE, le conseil décrète ce qui suit :

ARTICLE 1

L'annexe A du Règlement SQ-900, tel que modifié, est à nouveau modifié par l'ajout de panneaux d'arrêt aux intersections suivantes :

TYPE	INSTALLÉ SUR	À L'INTERSECTION DE	DIRECTION
Arrêt	12 ^e Avenue	Rue du Monarque	S-O
Arrêt	12 ^e Avenue	Rue du Monarque	N-E

ADOPTÉ

Isabelle Poulin, mairesse

Marie-Ève Huneau, greffière-trésorière adjointe

Dépôt du projet et avis de motion : 2025-10-298 1^{er} octobre 2025
Adoption du règlement : 2025-11-000 18 novembre 2025
Avis public d'entrée en vigueur :